



La Formation policière: retour vers le futur

**Le Centre d'Etudes sur la Police  
en collaboration avec  
l'Ecole d'Education  
et de Formation de l'UCL**  
vous invite à participer  
à la Journée d'études:



**22.02.12**  
**Université Catholique  
de Louvain**

Le 5 décembre 2011, les quatre présidents des commissions de visite ont présenté en audience publique leur rapport sur la qualité de la formation policière en Belgique. Subséquemment à cette présentation, un débat est indubitablement initié quant à l'avenir de la formation policière.

Les visites réalisées par ces commissions au sein des différentes écoles de police sont liées au projet « police, une organisation apprenante » dont l'un des objectifs consiste au renouvellement de la formation policière en collaboration avec le système d'enseignement supérieur.

Après avoir organisé en 2008 une journée d'étude intitulée « la formation : levier de développement organisationnel », le centre d'étude sur la police souhaite profiter de la diffusion des résultats des rapports réalisés par les différentes commissions pour faire le point sur la formation policière et déterminer quel chemin doit encore être parcouru pour que celle-ci puisse s'inscrire éventuellement dans le processus de Bologne.

Durant cette nouvelle journée d'étude, nous accorderons donc une attention particulière à l'avenir. Nous tenterons de répondre à quelques questions : A quoi ressemblera la formation policière demain ? Comment pouvons-nous intégrer la structure Bachelor – Master dans la formation policière ? Quelle plus-value peut-on obtenir par le biais de cette intégration ? A quoi ressemblerait dès lors le paysage de la formation policière ? Quel serait le rôle des écoles de police dans un tel paysage ? Quelles seraient les conséquences par rapport au processus de sélection ? Quelles sont les exigences de qualité en vigueur pour obtenir une accréditation ? En conséquence, quelles démarches devraient être entreprises par la formation policière afin d'intégrer le système européen d'enseignement supérieur tel que stipulé dans les accords de Bologne et ensuite dans ceux de Copenhague ?

Enfin, une attention particulière sera portée quant aux exigences de qualité relatives au Corps professoral et au personnel d'encadrement. Mêmement, en ces temps particulièrement difficiles sur le plan budgétaire, il est également opportun d'entamer une réflexion au sujet du financement de la formation policière.

# PROGRAMME Matin

## 8h30 Accueil

### **9h00 Mot d'accueil**

**Luc Albarello**, Professeur, Président de l'Ecole d'Education et de Formation (EDEF) de l'Université Catholique de Louvain  
**Introduction**

Par la Présidente de la journée  
**Sybille SMEETS**, Présidente de l'Ecole des sciences criminologiques Léon Cornil, Faculté de Droit et de Criminologie, Université Libre de Bruxelles

### **9h15 Sur les routes de l'organisation apprenante**

**Guy MARCHAL**, Coordinateur à la politique GRH de la Direction générale de l'appui et de la gestion de la Police fédérale, Manager du projet « police, une organisation apprenante »

### **9h40 L'intégration au système de Bologne : mythes et réalités**

**Yves ROGEMAN**, Conseiller – Université, Fédération Wallonie-Bruxelles, Cabinet du Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur

### **10h10 La qualité au sein de l'enseignement supérieur**

**Caty DUYKAERTS**, Directrice de la Cellule exécutive de l'agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES)

## 10h30 Pause

### **10h50 Les implications éventuelles sur le processus sélection**

**Alain GOERGEN**, Directeur de la Direction du recrutement et de la sélection de la Police

### **11h10 La perspective Education Tout Au Long de la Vie dans les universités**

**Françoise de VIRON** Professeur à l'Ecole d'Education et Formation (EDEF) - Membre du GIRSEF et RIFA (Recherche Interdisciplinaire en Formation d'Adulte) UCL

### **11h30 Le financement de l'enseignement supérieur en fédération Wallonie-Bruxelles**

**Michel ALBERT**, Directeur général adjoint de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles

### **11h50 Retour d'expérience**

**Jean MARSIA**, Colonel administrateur militaire er, Doctorant en sciences politiques ULB

## 12h00 Repas

# PROGRAMME

## Après-Midi

### Regards croisés

Animation par **Sybille SMEETS**,  
Présidente de la journée

### 13h30 Rencontre avec des représentants du monde professionnel

**Christian BEAUPERE**, Chef de  
Corps de la Zone de police de Liège  
**Laurent BLONDIAU**, Adjoint Project  
manager du projet « vitruvius » et Chef  
de service gestion et politique à la Police  
judiciaire fédérale de Tournai

**Jean-Pierre DORAENE**, Project manager  
du projet « vitruvius » de la Police judiciaire  
fédérale

**Marc GARIN**, Chef de Corps de la Zone de police  
Mons-Quévy

**Marcel GUISSARD**, Chef de Corps de la Zone de police  
Famenne-Ardenne

**Olivier LIBOIS**, Directeur Général de la Direction Générale  
de la Police Administrative de la Police Fédérale

**David YANSENNE**, Chef de Corps de la Zone de police  
Bruxelles Nord

### 14h10 Rencontre avec des représentants de l'enseignement supérieur et de la formation policière

**Michel ALBERT**, Directeur général adjoint de  
l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche  
scientifique auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Marc DEMEUSE**, Professeur Docteur Service Méthodologie  
et Formation de l'Université Mons Hainaut

**Thierry DIERICK**, Directeur de l'Académie Provinciale de  
Police du Hainaut

**Pierre LAMBERT**, Directeur président honoraire de la  
Haute Ecole Fransisco Ferrer et ancien président du conseil  
général des Hautes Ecoles (Ville de Bruxelles)

**Alfred MAHAUX**, Directeur de la Direction de la formation  
de la Police

**Marie-France MARLIERE**, Inspecteur Général de l'enseignement  
et de la formation de la province de Namur

**Francis PETROONS**, Directeur de l'École Régionale et Intercommunale  
de Police de Bruxelles

**Jean-Claude PODLECKI**, Directeur de l'Institut provincial de formation  
de Namur

**Bruno VANDERVELDEN**, Directeur coordinateur de l'école de police  
de Liège

### 14h50 Pause



**La Formation policière: retour vers le futur**

**15h10 Rencontre avec les autorités administratives et autorités judiciaires**

**Bernard APPART**, Procureur du Roi de l'Arrondissement de Dinant

**Christian DE VALKENEER**, Procureur du Roi de l'Arrondissement de Charleroi et Professeur à l'UCL

**Fabienne LADURON**, Substitut du Procureur du Roi de l'Arrondissement de Bruxelles

**Jean-Charles LUPERTO**, Député Bourgmestre de Sambreville, Président du Collège de la zone de police SAMSOM et Président du Parlement de la Communauté française

**Eric THIEBAUT**, Député Bourgmestre d'Hensies, Président du Collège de police de la zone de police des Hauts-Pays et Député fédéral, membre de la Commission de l'intérieur

**Christine WILWERTH**, Procureur du Roi de l'Arrondissement de Verviers

**15h50 Rencontre avec les organisations syndicales**

**Nicolas ANTOINE**, Mandataire permanent CGSP

**Vincent GILLES**, Président du SLFP

**Eddy LEBON**, Secrétaire général du SYPOL

**Raoul MOULIN**, Dirigeant responsable CSC

**Bénédicte PONCELET**, Déléguée permanente SNPS

**16h30 Clôture**

**Joëlle MILQUET**, Ministre de l'intérieur  
(en attente de confirmation)

**Gil BOURDOUX**, Président du Centre d'étude sur la police



La Formation policière: retour vers le futur

## FOCUS

# Interventions

### Sur les routes de l'organisation apprenante

Suite à la décision prise en 2008 par les autorités d'initier un vaste projet visant à faire de la police intégrée une organisation apprenante, l'équipe de management du projet a été constituée début 2009 et le plan de projet ainsi que ses objectifs ont officiellement été approuvés le 13 novembre 2009. Depuis lors, pas mal de chemin a été accompli et des résultats concrets ont déjà été obtenus grâce à l'implication et aux efforts de toute une équipe de projet, en partenariat avec de nombreux acteurs de différents milieux. Il n'en reste pas moins que les étapes à franchir restent délicates et que la route encore à parcourir est parsemée d'embûches et de questionnements légitimes.

### L'intégration au système de Bologne : mythes et réalités

Le processus de Bologne, trop souvent réduit au simple modèle en cycles d'études 3-5-8, avait bien d'autres objectifs. Il visait principalement la transparence et l'ouverture aux collaborations, à la mobilité ainsi qu'à la dimension européenne de toutes les formations. La gestion de la qualité, la formation tout au long de la vie et la prise en compte de divers parcours d'études personnalisés y sont ainsi naturellement intégrées. Dans cet esprit, certaines formations traditionnellement «hors des systèmes d'enseignement» peuvent y trouver une opportunité d'enrichissement tant pour l'organisation des études que pour les possibilités de valorisation pour leurs diplômés.

### La qualité au sein de l'enseignement supérieur

Quelles sont les exigences de qualité en vigueur au sein de l'enseignement supérieur et comment s'assure-t-on de leur application ? Est-ce réalisable au niveau policier ? L'enseignement supérieur belge s'est inscrit dans le processus de Bologne et les législateurs flamands et francophones ont établis des balises juridiques à travers divers décrets et lois pour l'organisation des études supérieures et l'évaluation de sa qualité. Toute évaluation se fait en regard d'un référentiel d'évaluation. Ici encore, l'Europe apporte un cadre d'inspiration avec les ESG (European Standards and Guidelines- Bergen 2005) qui ont la particularité d'articuler trois niveaux de référentiels : celui de l'assurance qualité interne au sein des établissements d'enseignement supérieur, celui de l'assurance qualité externe (la manière dont les agences qualité examinent les procédures qualité des établissements) et enfin celui de l'assurance qualité interne des agences elles-mêmes.



Les ESG – qui sont rédigés de manière très générique – pourraient-ils servir de référence pour une transposition au niveau policier ? Sans aucun doute. Les ESG constituent, avec d'autres outils comme l'European Qualifications Framework par exemple, un socle commun pour définir les exigences de qualité en matière d'enseignement supérieur.

### **Les implications éventuelles sur le processus sélection**

Le monde de la formation pourrait connaître dans un futur proche d'importants changements. Quelles vont être les implications de ceux-ci sur le processus de recrutement et de sélection ? Quels sont les scénarii envisageables et leurs conséquences pour les différents acteurs impliqués ?

### **La perspective Education Tout Au Long de la Vie dans les universités**

Cette présentation mettra en évidence les changements et les ouvertures qu'impliquent la réforme de Bologne (2004) dans les universités, à trois niveaux: évolutions en terme de parcours étudiants ('learner-centred approach'), de rôles d'enseignants (la formation des enseignants, les enjeux de la Valorisation d'Acquis de l'Expérience) et de modes organisationnels (qualité, learning outcomes, cadre européen des qualifications).

### **Le financement de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)**

Les Universités et les Hautes Ecoles délivrant les titres académiques de bacheliers et de masters en FWB sont financées selon des mécanismes spécifiques à l'Enseignement supérieur qui seront expliqués. Les différents moyens alloués à cet enseignement seront présentés (financement de l'encadrement et du fonctionnement, aides à la démocratisation de cet enseignement, aides à la réussite, subsides sociaux ...). La contribution propre des étudiants (droits d'inscription) et les réductions possibles de ceux-ci seront développées.

### **Retour d'expérience**

L'École royale militaire (ERM) forme des officiers pour toutes les forces armées belges, et aussi pour d'autres pays européens et africains. En 2009, l'ERM a été accréditée pour six années par la "Commission des titres d'ingénieurs" (CTI) de France et par la Nederlands-Vlaams Accreditatie Organisatie (NVAO). L'accréditation a permis d'améliorer la qualité de certains des processus au sein de l'École et a consolidé sa position dans l'Espace européen de l'Enseignement supérieur. L'ERM a déjà servi de référence à l'Université de Défense de Brno (la République tchèque) et à l'École militaire de Belgrade (la Serbie) dans le cadre de leur propre accréditation. L'expérience de l'ERM peut être mise à profit par bien d'autres institutions européennes d'enseignement supérieur, civiles ou militaires.



## Regards croisés

En fonction des constats énoncés par le 5 décembre 2011 par les présidents des différents comités d'experts et des enseignements tirés des présentations réalisées en matinée, nous allons ouvrir le débat durant l'après-midi. Ainsi, divers acteurs concernés directement ou indirectement par le projet « police, une organisation apprenante » tenteront de répondre aux différentes questions liées à l'avenir de la formation policière. Les multiples points de vue exprimés devraient nous permettre de définir une série de recommandations quant aux futurs choix à poser.

De plus amples informations au sujet du projet «Police, une organisation apprenante» peuvent être obtenues à partir du site internet:

[www.police-organisationapprenante.be](http://www.police-organisationapprenante.be)

# Informations Pratiques

## Date

22 février 2012

Accueil dès 8h30 Hall Sud B

## Lieu

Université Catholique  
de Louvain  
Auditorium Sud 9  
Place Croix du Sud  
1348 Louvain-La-Neuve

## Plan

Voir page 9

## Cible

Les Policiers, les Magistrats et les stagiaires Magistrats, les Avocats et les stagiaires Avocats, le milieu académique, y compris les étudiants, les pédagogues...

## Certification

Pour les membres de la Police fédérale et locale, cette journée d'étude est enregistrée comme formation continuée.

L'Institut de Formation Judiciaire prend en charge les frais d'inscription pour les magistrats et le personnel de l'ordre judiciaire.

## Inscription

En ligne, avant le 15 février 2012, uniquement via le site internet: [www.cepinfo.be](http://www.cepinfo.be)

## Coût de l'inscription

55€. Ce prix comprend les pauses café, le lunch.  
30€ pour les étudiants.

## Renseignements

Tél: 00 32 65 325 711

<http://www.cepinfo.be>



